

ment les possibilités nouvelles ouvertes par l'accord de libre-échange, notamment: le service de délégués commerciaux fournis par le ministère des Affaires extérieures, le programme d'expansion des marchés d'exportation; et la nouvelle approche à l'expansion régionale que comportent les programmes et services prévus par l'agence chargée du développement dans le Canada Atlantique, l'Office de diversification de l'Ouest et l'Initiative économique fédérale en Nord-Ontario. Le Premier ministre a annoncé récemment la création d'un conseil consultatif de l'adaptation, composé de représentants des milieux d'affaires, du monde du travail, des organismes de consommateurs et d'universitaires, qui seraient chargés de conseiller le gouvernement sur l'efficacité de ces programmes ainsi que d'autres dans le contexte de l'accord de libre-échange.

- La conclusion générale est donc que le libre-échange entre le Canada et les États-Unis entraînera une amélioration appréciable du niveau de vie au Canada, non seulement à long terme, mais aussi pendant la période de transition. Cette conclusion est étayée non seulement par la plupart des analyses effectuées par des organismes de recherches privés ou publics, mais aussi par l'expérience vécue par d'autres pays qui ont libéralisé leurs